

SURVEILLANCE ET ENTRETIEN DE MON INSTALLATION D'ANC

Éléments de l'installation

Quand et quoi faire ?

Poste de refoulement ou de relevage

🕒 TOUS LES 6 À 12 MOIS

- Si nécessaire, nettoyer au jet le poste, la pompe et les dispositifs associés (flotteurs).
- Vérifier les différents éléments, selon la notice du fabricant (pile du dispositif d'alarme, etc.).

Bac dégraisseur ①

🕒 TOUS LES 3 À 6 MOIS

SUIVANT L'UTILISATION ET LE VOLUME DU BAC

- Retirer les graisses et matières flottantes piégées dans le dispositif. Les mettre dans un sac étanche et les évacuer avec les ordures ménagères (par précaution, contacter le service d'enlèvement des ordures ménagères au préalable). Nettoyer ensuite l'entrée et la sortie du dispositif au jet d'eau.
- Ou faire vidanger par un vidangeur agréé (liste disponible en Préfecture) qui remettra un certificat de vidange à conserver.

Fosse toutes eaux, fosse septique ②

🕒 EN FONCTION DU NIVEAU DE BOUES

- Mesurer la hauteur de boues accumulées dans le dispositif. Si celle-ci est supérieure à 50% du volume utile ou si la hauteur de graisses et de matières flottantes devient trop importante, faire appel à un vidangeur agréé (liste disponible en Préfecture) qui remettra un certificat de vidange à conserver.
- Après toute vidange, remettre en eau le dispositif.

Préfiltre décolloïdeur ③ (intégré ou séparé de la fosse)

🕒 TOUS LES 6 MOIS

- Retirer les matériaux de filtration (pouzzolane, grille alvéolaire, cassette, boules synthétiques) et les nettoyer au jet d'eau.
- En cas de colmatage, les matériaux filtrants doivent être changés. En cas de dégradation, le préfiltre doit être changé. S'adresser au fabricant du dispositif ou à un revendeur de matériaux.

Dispositifs de traitement par le sol ou par un massif reconstitué (tranchées d'infiltration, filtres à sable, etc.) ④ et/ou dispositifs d'évacuation par le sol ⑧

🕒 TOUS LES 6 À 12 MOIS

- Vérifier l'absence de dépôts ou de stagnation d'effluents dans les regards et retirer les éventuels dépôts.
- En cas de colmatage, prévoir le curage des drains.

Dispositifs de traitement agréés (filtres compacts ⑤, microstations ⑥, massifs filtrants plantés ⑦, etc.)

🕒 VOIR GUIDE D'UTILISATION DU FABRICANT

- Pour l'exploitation et l'entretien de ce type de dispositif, se référer au guide d'utilisation qui vous sera obligatoirement remis au moment de la mise en service (modalité et périodicité des opérations d'entretien et de maintenance comme les vidanges ou le renouvellement des matériaux de filtration, etc.).
- Pour assurer une efficacité pérenne du dispositif et pour des commodités pratiques, il est recommandé de souscrire un contrat d'entretien avec une entreprise spécialisée (ou avec votre SPANC s'il propose ce service).

POUR TOUS LES ÉLÉMENTS DE L'INSTALLATION :

Vérifier leur accessibilité.

Vérifier le bon écoulement des effluents en entrée et en sortie de l'installation.

Vérifier l'absence de trace de corrosion sur les parties métalliques ou en béton de l'installation.